

ÉDITO Par Dorian de Meeûs *Osons briser un tabou belge*

Une dizaine d'universitaires francophones et flamands ont élaboré une proposition de "loi climat". Ce texte "clé sur porte", rédigé par des spécialistes en droit constitutionnel et en environnement, revoit à la hausse les objectifs climatiques de la Belgique et consacre le principe de "justice sociale". Malgré les affaires courantes, les partis francophones sont prêts à négocier le texte avant la fin de la législature. On ne peut qu'applaudir.

Mais ce dossier climat, plus chaud que jamais, soulève, une fois de plus, les limites de la "lasagne institutionnelle" mise en place dans notre pays au fil des réformes de l'État. L'inefficacité politique et le manque d'ambition sont trop souvent les conséquences de la dispersion des responsabilités politiques à tous les niveaux : européen, fédéral, régional et communautaire. Certes, la question climatique dépasse de loin les seules compétences d'un ministère de l'Environnement. Pensons à la mobilité, l'économie, la santé, la fiscalité, l'industrie, l'agriculture... Cela dit, avoir quatre ministres de l'Environnement semble tout aussi incompréhensible pour le citoyen lambda que pour les experts. Tous supplient les différents niveaux de mieux coopérer. Mais au lieu de mettre en place de nouvelles instances chargées de coordonner les efforts climatiques, comme suggéré par la loi climat, pourquoi ne pas forcer la refédéralisation de certaines matières?

Face au nationalisme flamand et aux attaques méprisantes des séparatistes contre le fédéralisme, il est devenu tabou de dénoncer les erreurs historiques qui ont émaillé les réformes de l'État. Or, quand une entité ne fonctionne plus, il faut, de manière pragmatique, en corriger les erreurs. Sans tomber dans une

naïveté aveugle, espérons que les (cruciales) élections de mai permettront enfin de rapprocher les familles politiques du Nord et du Sud en vue de redessiner un projet fédéral efficace et enthousiasmant. Et Bart De Wever, qui relança l'usage du latin en politique, pourrait à cette occasion se souvenir de l'adage bien connu : *Errare humanum est, perseverare diabolicum*.